

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS, EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502 - 01 BP 3621 Cotonou Tél. : + 229 21 31 51 23 sp_mcvdd@gouv.bj

ANNÉE 2024 n° ____0 0 1 7 /MCVT/DC/SGM/DG-ABE/DEES/SEIES/SA

PORTANT CERTIFICAT DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC PÉDAGOGIQUE DE TYPE R+2 À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ABOMEY-CALAVI POUR LE COMPTE DE COLLÈGE D'INGÉNIERIE EN ÉNERGIE, INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT (CoE-EIE)

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT)

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la loi n° 98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin :
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable ;
- vu le décret n° 2022-063 du 02 février 2022 portant approbation des statuts de l'Agence béninoise pour l'Environnement ;
- vu le décret n° 2022-390 du 13 juillet 2022 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale et sociale en République du Bénin ;

- vu le rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux de construction du bloc pédagogique de type R+2 à l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi pour le compte de Collège d'Ingénierie en Énergie, Infrastructures de transport et Environnement (CoE-
- vu le rapport de l'atelier de validation de l'EIES des travaux de construction du bloc pédagogique de type R+2 à l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi pour le compte de Collège d'Ingénierie en Énergie, Infrastructures de transport et Environnement (CoE-EIE) ;

Arrête

Les travaux de construction du bloc pédagogique de type R+2 à l'École Polytechnique d'Abomey-Calavi pour le compte de Collège d'Ingénierie en Énergie, Infrastructures de transport et Environnement (CoE-EIE) sont conformes aux normes environnementales.

Le Promoteur dudit projet, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), devra prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre, sous peine de retrait du présent Certificat, les activités identifiées dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale destinées à corriger les impacts négatifs du projet.

Le présent Certificat n'est ni une autorisation de mise en œuvre du projet, ni un agrément, mais fait partie des pièces à soumettre à l'autorité de tutelle de l'activité projetée pour l'obtention de la décision finale quant à la réalisation du projet.

Le Certificat cesse d'avoir effet si la réalisation physique de l'activité ne démarre pas dans un délai de trois (03) ans après sa réception par le promoteur.

Article 4

Le présent Certificat, établi en un seul original, est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Cotonou, le

2 A JAN

Ministre du Cadre de Vie et des Transports. Chargé du Développement Dukable

Enregistré au Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable